

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 06316 Numéro SIREN : 502 830 474 Nom ou dénomination : APRC GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/041696

APRC GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 831.875 €
Siège social : 67 quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes
Monsieur Karim ABDELLAOUI
Le Président



Bilan consolidé

	Clôture		Ouverture	
	Valeurs brutes	Amort. prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé	-		-	-
Ecart d'acquisition	60 400	-60 400	-	
Immobilisations incorporelles	135 078	-42 405	92 673	72 250
Immobilisations corporelles	773 465	-325 316	448 149	299 681
Immobilisations financières	3 406 342	-5 000	3 401 342	3 053 654
Titres mis en équivalence				
Total Actif Immobilisé	4 375 285	-433 121	3 942 164	3 425 585
Stocks et en-cours	12 848 105		12 848 105	14 279 497
Clients et comptes rattachés	39 161 949	-897 907	38 264 042	39 074 934
Autres créances et comptes de régularisation	15 105 274	-5 548 960	9 556 314	12 170 257
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 244 171		13 244 171	12 690 356
Total Actif	84 734 784	-6 879 988	77 854 796	81 640 629

	Clôture	Ouverture
Capital	1 005 000	1 005 000
Primes liées au capital		
Ecart de réévaluation		
Réserves	11 020 100	7 709 618
Réserves de conversion groupe		
Résultat de l'exercice	5 307 197	3 971 480
Autres	0	
Total Capitaux Propres	17 332 298	12 686 098
Intérêts hors groupe	103 109	53 398
Autres fonds propres		
Provisions	393 589	263 959
Emprunts et dettes financières	8 255 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	39 847 874	57 078 417
Autres dettes et comptes de régularisation	11 922 926	11 558 756
Total Passif	77 854 796	81 640 629

Compte de Résultat consolidé

	Exercice 2020.12	Exercice 2019.12
Chiffre d'affaires	69 938 934	97 280 068
Autres produits d'exploitation	-1 323 647	5 215 996
Achats consommés	100	
Charges de personnel	-5 845 203	-5 402 684
Charges externes	-53 950 084	-87 688 003
Autres charges d'exploitation	-18 194	-390 262
Impôts et taxes	-488 602	-486 043
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-226 515	-955 113
Résultat d'exploitation	8 086 789	7 573 959
Charges et produits financiers	-177 210	14 149
Résultat courant des sociétés intégrées	7 909 579	7 588 108
Charges et produits exceptionnels	-318 755	-1 768 018
Impôt sur les bénéfices	-2 254 078	-1 824 182
Résultat net des entreprises intégrées	5 336 746	3 995 908
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 336 746	3 995 908
Intérêts minoritaires	-29 549	-24 428
Résultat net (part du groupe)	5 307 197	3 971 480
Résultat par action	5,28	3,95
Résultat dilué par action	5,28	3,95

Flux de trésorerie consolidés

	Exercice 2020.12	Exercice 2019.12
Résultat net total des sociétés consolidées	5 336 746	3 995 908
Elimination des amortissements et provisions	334 628	65 712
Elimination de la variation des impôts différés	-28 732	48 108
Elimination des plus ou moins values de cession	37 164	-35 773
Total marge brute d'autofinancement	5 679 806	4 073 955
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation des stocks liée à l'activité	1 431 392	-5 003 743
Variation des créances clients liées à l'activité	3 369 970	-12 415 503
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	-16 912 407	13 264 777
Flux net généré par (affecté à) l'activité	-6 431 239	-80 514
Acquisition d'immobilisations	-1 020 134	-826 708
Cession d'immobilisations et autres variations CP	308 201	15 387
Incidence des variations de périmètre	-2 014	13 376
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	-713 947	-797 943
Dividendes versés par la société mère	-660 998	
Augmentations (réductions) de capital	110 000	
Emissions d'emprunts	8 250 000	
Remboursements d'emprunts		-2 521
Total flux net provenant du (affecté au) financement	7 699 002	-2 521
Variation de trésorerie TFT	553 816	-880 978
Trésorerie d'ouverture	12 690 356	13 571 333
Trésorerie de clôture	13 244 171	12 690 356

Rubriques	2020	2019	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant Net)	12 848 105	14 279 497	-1 431 392
Clients et comptes rattachés (Montant Net)	38 264 042	39 074 934	-810 892
Autres créances (Montant Net)	9 556 314	12 170 259	-2 613 945
Dettes (Hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs	39 847 874	57 077 393	-17 229 519
Fournisseurs d'immobilisations	-	1 022	- 1 022
Autres dettes (Y compris intérêts courus sur emprunts)	11 922 926	11 558 575	364 351
Besoin en fonds de roulement	8 897 661	3 112 300	12 009 961
Fonds de roulement	22 141 832	9 578 056	12 563 776
Trésorerie	13 244 171	12 690 356	553 815

Variation des Capitaux Propres consolidés

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Titres d'auto-contrôle	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Réserves minoritaires	Résultat minoritaire	Total Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019.12	1 005 000		5 064 520	2 631 845				8 701 364	26 199	16 385	8 711 178
Affectation du résultat de l'exercice N-1			2 631 845	2 631 845					16 385	16 385	-
Dividendes versés											-
Augmentation de capital											-
Variation de l'auto-contrôle											-
Changement de méthodes comptables											-
Variation des taux de change											-
Résultat N-1				3 971 481				3 971 481		24 427	3 995 908
Autres mouvements			13 250					13 250	19 159		32 409
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020.12	1 005 000		7 709 614	3 971 481				12 686 096	28 974	24 427	12 739 497
Affectation du résultat de l'exercice N-1			3 971 480	3 971 480					24 427	24 427	-
Dividendes versés			661 000					661 000			661 000
Augmentation de capital											-
Variation de l'auto-contrôle											-
Changement de méthodes comptables											-
Variation des taux de change											-
Résultat N				5 307 197				5 307 197		29 549	5 336 746
Autres mouvements variation de périmètre										20 162	20 162
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	1 005 000		11 020 098	5 307 197				17 332 298	53 398	49 711	17 435 407

<i>Annexes aux comptes consolidés</i>
--

Annexe aux comptes consolidés

PREAMBULE

Comptes consolidés de la SAS APRC GROUP,

L'exercice clos le **31/12/2020** a une durée de **12 mois**.

Le total du bilan consolidé de l'exercice est de **81 640 629 €**.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est un bénéfice de **5 307 197 €**.

Faits significatifs

COMPARABILITÉ DES COMPTES

REGLES APPLICABLES A L'ECART D'ACQUISITION POSITIF DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016

Les règles comptables applicables à l'écart d'acquisition positif (EAP) ont été modifiées par le règlement n°2015-07 de l'ANC et s'appliquent à compter du 1er janvier 2016. Jusqu'au 31/12/2015, l'EAP était amorti sur une durée qui devait refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. Désormais, l'EAP n'est plus systématiquement amorti.

Suite aux nouvelles dispositions légales, l'entreprise consolidante réprecise la durée d'utilisation de chaque écart d'acquisition.

- Si la durée d'utilisation est non limitée, l'entreprise procède à un arrêt de l'amortissement et à un test annuel de dépréciation pour les EAP concernés. L'application du règlement étant prospective, les amortissements antérieurs ne sont pas repris.
- Lorsque la durée d'utilisation est limitée, l'entreprise procède à un amortissement des écarts d'acquisition concernés sur leur durée résiduelle d'utilisation ;

L'EAP est entièrement amorti au 31 décembre 2020.

EVÈNEMENTS MARQUANTS

Les faits ou arbitrages significatifs de l'exercice sont :

Réforme de l'impôt société (IS) en France, et par conséquent de l'impôt différé (ID) :

La loi de finance pour 2020 en son article 39 prévoit une diminution progressive de l'IS jusqu'en 2022 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires. A l'horizon 2022, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 25%.

Le taux IS de la société APRC SASU en 2020 est de 28% pour 500 K€ de résultat fiscal et 31 % au-delà, la réforme fiscale prévoit un abaissement progressif des tranches d'imposition du taux IS pour tendre à 25%.

Le taux d'IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants.

Le taux d'impôts différés retenu est de 25 % pour les engagements en matière de pensions et de retraites et 26,5 % pour la C3S.

Conséquences de l'événement Covid19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Impacts de l'événement Covid-19 Impact sur le chiffre d'affaires

La société a subi durant l'année une chute d'activité, que l'on peut relier à la crise sanitaire de la Covid-19. Le chiffre d'affaires consolidé en 2020 s'élève à 68 939 k€ contre 97 280 k€ en 2019, soit une baisse de 28% entre les deux exercices.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés 2VLC, HPL, MPL, VSLS et VEL ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 31/12/2020 et sortent donc du périmètre de consolidation sur l'exercice 2020.

SNTR Logisitcs

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-19 II 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le Conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossibles l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

SL33

Une prise de participation a été réalisée sur l'exercice 2019. Il s'agit de la société SL33, filiale de KSI détenue à 99% par KSI et 1% par PLV. Cette dernière est rentrée dans le périmètre de consolidation du groupe à compter de l'exercice 2020.

KSI Italia

Une autre prise de participation est réalisée sur la société KSI Italia. Cette dernière est détenue à hauteur de 100% par la société APRC Group. Cette société, immatriculée en 2020 a été incluse dans le périmètre de consolidation sur l'exercice 2020.

Principes comptables, méthodes d'évaluation

A- Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés, dans le respect du principe de prudence et en application du règlement CRC 99-02.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

B- Date de clôture

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées. A l'exception toutefois de la société SILSA qui clôture au 30.09.2020.

C. Méthodes de consolidation

Intégration globale - Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Intégration proportionnelle - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Mise en équivalence - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés consolidées et la méthode de consolidation retenue figurent en note annexe.

D. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

Au 31 décembre 2020, l'EAP est entièrement amorti.

Société	Coût acquisition	Ecart d'acquisition
SAS APRC	1 005 691	60 400 €

Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2020 est nulle.

E– Méthodes d'évaluation de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	L 1 à 3 ans
Autres immobilisations incorporelles	L 4 ans

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations techniques	L 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	L 3 à 10 ans
Matériel de communication	L 3 ans

3) Immobilisations financières

Les dépôts et cautions ont été évalués à leur valeur nominale.

4) Comptabilisation des contrats

La méthode utilisée pour la comptabilisation des marchés est la méthode préférentielle qui est celle d'appréhension de la marge à l'avancement.

5) Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature confèrent les mêmes droits la valeur des titres a été estimée suivant la méthode du PEPS.

7) Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

8) Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		393 589 €	393 589 €

La dette actuarielle calculée au 31 décembre 2020 concernant les engagements de départ en retraite et majorée des charges sociales moyennes, s'élève à **393 589 €**. Elle a fait l'objet d'une comptabilisation en provisions pour charges.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- Tous les salariés ayant droits présents au 31 décembre 2020 ont été retenus dans le calcul.
- Age de départ à la retraite retenu : 62 ans.
- Tables de mortalité retenues : Table de mortalité INSEE 2010-2012
- Taux de rotation du personnel retenu : taux faible.
- Taux d'inflation retenu : 1.10 %
- Taux moyen de charges sociales retenu : 45 %

9) Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 15°)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 416 730 €	NEANT
Créances clients et comptes rattachés		--	
Autres créances		326 955 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		--	
Autres dettes		3 428	

10) Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu. Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le taux d'imposition retenu pour la comptabilisation des impôts différés est de :

- 25% pour les engagements en matière de pensions et de retraites ;
- 26,5% pour les autres opérations.

11) Opérations réciproques

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre sociétés du périmètre, sont éliminées en consolidation.

12) Rémunération des dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, les informations relatives aux rémunérations, engagements et avances aux dirigeants ne sont pas fournies.

13) Effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 22°)

Ventilation de l'effectif par catégories

	GROUPE	APRC Group	APRC SASU	KSI& Filiales
Cadres :	44	13	32	0
Non cadres :	21	4	16	0
Total :	65	17	48	0

14) Honoraires des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2020 s'élève à 45 285 €.

15) Eléments significatifs intervenus au cours des exercices précédents

En 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5 457 550 €. Cette somme a été présentée dans un compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

En janvier 2020, un jugement défavorable a été rendu en appel dans la procédure judiciaire qui oppose la société APRC SAS à l'établissement financier. Cela a conduit à doter en 2019 le complément de provision pour couvrir totalement le sinistre (3 449 295 €). Une démarche de pourvoi en cassation a été initiée en 2020.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas noté d'événements postérieurs à la clôture de l'exercice.

Périmètre d'intégration

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2020, à l'exception de SILSA qui clôture ses comptes au 30 septembre 2020.

Sociétés consolidées	Numéro Siren	% de Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
SARL APRC Group	502 830 474	100%	100%	Intégration Globale
SAS APRC	488 345 638	100%	100%	Intégration Globale
SAS KSI	798 693 900	60%	60%	Intégration Globale
PLV	808 832 513	100%	60%	Intégration Globale
SAS SILSA	833 893 431	51%	31%	Intégration Globale
KSI ITALIA	12 244 920 018	100%	100%	Intégration Globale
SL 33	851 964 171	50%	30%	Intégration Globale

Les sociétés 2VLC, HPL, MPL, VSLS et VEL ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 31/12/2020.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs :

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2015 en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

Sociétés non consolidées	Numéro Siren	% Contrôle
SARL REDIMM	497 909 135	25%
AAI MEDITERANNEE	823 921 986	25%
SPA SNTR LOGISTICS	1 416 099 005 249 000	49%
FINANCIERE DU QUAI SARRAIL	739 342 551	5%
MEDIA SPORT PROMOTION	397 436 981	7%

Immobilisations

Rubriques	Valeur Brute début d'exercice	Reclassement	Acquisitions apports, création Virements	Cessions Mises au rebut	Variation de périmètre	Valeur Brute fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	69 800		23 960	28 683		65 077
Ecart d'acquisition	60 400					60 400
Immobilisations en cours	70 000					70 000
Total des immobilisations incorporelles	200 200	-	23 960	28 683		195 477
Terrains			63 021	526		62 495
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Constructions installations générales						
Installations techniques et outillage industriel						
Installations générales, agencements et divers	413 589		90 078	5 483		498 184
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 242		84 510	76 316		201 436
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			11 350			11 350
Immobilisations en concession						
Total des immobilisations corporelles	606 831	-	248 959	82 325	0	773 465
Participations mises en équivalence	0		0			0
Autres participations	1 506 250	10 000	24 480	19 000	-105 000	1 416 730
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 537 403		760 409	308 201		1 989 611
Total des immobilisations financières	3 043 653	10 000	784 889	327 201	-105 000	3 406 341
TOTAL	3 850 684	10 000	1 057 808	438 209	-105 000	4 375 283

Amortissements

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	67 551	3 537	28 683	42 405
Ecart d'acquisition	60 400	-	-	60 400
Total des immobilisations incorporelles	127 951	3 537	28 683	102 805
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Inst générales, agencements et divers	188 913	55 287	2 257	241 943
Matériel de transport	-	-	-	-
Mat de bureau et informatique, mobilier	118 237	38 629	73 493	83 373
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	307 150	93 915	75 750	325 316
Titres de participations des entités non consolidées	-	5 000	-	5 000
Total des immobilisations financières	-	5 000	-	5 000
Total général	435 101	102 452	104 433	433 121

Etats des échéances des créances et dettes

Etat des créances			
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 989 612	-	1 989 612
Total de l'actif immobilisé	1 989 612	-	1 989 612
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	39 161 949	39 161 949	
Avances et acomptes versés sur commande	39 157	39 157	
Personnel, comptes rattachés, sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 462	20 462	
Etat – Impôts sur les bénéfices	19 691	19 691	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	7 411 432	7 411 432	
Etat – Impôt différés actifs	119 375	20 978	98 397
Débiteurs divers	7 275 912	1 829 497	5 446 415
Total de l'actif circulant	54 047 978	48 503 166	5 544 812
Charges constatées d'avance	219 243	219 243	
TOTAL	56 256 835	48 722 408	7 534 424

Etat des dettes				
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Auprès des organismes de crédit :	-			
- à 1 an maximum à l'origine	-			
- à plus de 1 an à l'origine	8 250 000	-	7 155 999	1 094 002
Emprunts et dettes financières divers	-		-	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 869 539	39 869 539		
Avances et acomptes	51 645	51 645		
Dettes sociales	643 618	643 618		
Impôts sur les bénéfices	2 299 821	2 299 821		
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	8 461 984	8 461 984		
Obligations cautionnées			-	
Autres impôts, taxes et assimilés			-	
Groupe et associés	-	-		
Autres dettes	296 346	296 346		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-		
Charges à payer	152 846	152 846		
Produits constatés d'avance	-	-		
TOTAL	60 025 799	51 775 799	7 155 999	1 094 002

Charges et Produits Constatés d'Avance

Rubriques	Charges	Produits
Achats non stockés	12 930	-
Location et charges locatives	143 526	-
Maintenance	1 679	-
Assurances	24 325	-
Documentation et abonnements	10 194	-
Honoraires	8 000	-
Annonces et insertions	1 125	-
Déplacements, missions et réceptions	3 395	-
Frais cautions bancaires	1 970	-
Divers	6 250	-
Cotisations sociales	5 850	-
Total des Charges et des Produits Constatés d'Avance	219 243	-

Capital social

Composition du capital social					
Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur Nominale
1. Actions	1 005 000			1 005 000	1
2. Actions amorties					
3. Actions div. Prioritaire (sans droit de vote)					
5. Parts Sociales					
6. Certificats d'investissements					
Total	1 005 000	-	-	1 005 000	1

Provisions Inscrites au Bilan

Provisions pour risques et charges				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	263 959	393 589	263 959	393 589
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	263 959	393 589	263 959	393 589

Provisions pour dépréciation				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	897 907			897 907
Autres provisions pour dépréciation	5 449 295	102 545	2 880	5 548 960
TOTAL	6 347 202	102 545	2 880	6 446 867

Total général	6 611 161	496 134	266 839	6 840 456
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

	2020	2019
Rubriques	Montants	Montants
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 929 911	36 479 728
Dettes fiscales et sociales	500 572	432 386
Autres dettes	152 845	355 953
Total	23 583 329	37 268 068

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants :

	2020	2019
Rubriques	Montants	Montants
Créances clients et comptes rattachés	20 175 047	9 335 988
Total	20 175 047	9 335 988

Ventilation de l'impôt différé

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Impôt différé actif		
Provision pour engagements de retraite	98 397	65 990
Différentes temporaires fiscales	20 978	24 653
Total impôt différé actif	119 375	90 643
Total impôt différé passif		-

Rationalisation de la charge d'impôt

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net avant impôt	7 590 824	5 820 090
Taux d'imposition théorique	28%	31%
Impôt théorique	2 125 431	1 804 228
Différence de taux d'imposition	- 9 911	- 17 758
Déficits non activés de la période	42 158	22 436
Différences permanentes	66 455	22 195
Impact des crédits et réductions d'impôts	- 17 012	- 3 827
Contribution sociale	46 958	22 637
Impôt réel	2 254 079	1 849 911
Impôts exigibles	2 282 810	1 776 074
Impôts différés	- 28 732	48 108
total charge d'impôt en consolidation	2 254 078	1 824 182

Répartition du chiffre d'affaires

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
France	69 938 934	97 280 068
Etranger		-
Chiffre d'affaires	69 938 934	97 280 068

Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activités

Informations non fournies pour des raisons de confidentialité.

Résultat exceptionnel

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Reprise provision exceptionnelle	2 880	
Autres produits exceptionnels	14 660	1 910 367
Total produits exceptionnel	17 540	1 910 367
Pénalités et amendes		4 449
Dotation provision exceptionnelle	569	3 449 295
Redressement fiscal		
VNC des immobilisations	305 701	3 093
Autres charges exceptionnelles	30 025	221 547
Total charges exceptionnelles	336 295	3 678 384
Résultat exceptionnel	- 318 755	- 1 768 017

Engagements hors bilan

Désignation	Reçus	Donnés
Cautions sur marchés	7 637 159	38 560 361
Total des engagements hors bilan	7 637 159	38 560 361

APRC GROUP

SAS au capital de 1 005 000 €
Siège social : 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité et des résultats du groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les comptes consolidés sont arrêtés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, savoir selon le règlement CRC 99-02 arrêté du 22 juin 1999 et suivants.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport sur les comptes consolidés toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes consolidés toutes les explications complémentaires.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS - PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2020, à l'exception de SILSA qui clôture ses comptes au 30 septembre 2020.

Sociétés consolidées	Numéro Siren	% de Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
SARL APRC Group	502 830 474	100%	100%	Intégration Globale
SAS APRC	488 345 638	100%	100%	Intégration Globale
SAS KSI	798 693 900	60%	60%	Intégration Globale
PLV	808 832 513	100%	60%	Intégration Globale
SAS SILSA	833 893 431	51%	31%	Intégration Globale
KSI ITALIA	12 244 920 018	100%	100%	Intégration Globale
SL 33	851 964 171	50%	30%	Intégration Globale

Les sociétés 2VLC, HPL, MPL, VSLS et VEL (filiales détenues à 100% par KSI) ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 31/12/2020.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs :

Sociétés non consolidées	Numéro Siren	% Contrôle
SARL REDIMM	497 909 135	25%
AAI MEDITERANNEE	823 921 986	25%
SPA SNTR LOGISTICS	1 416 099 005 249 000	49%
FINANCIERE DU QUAI SARRAIL	739 342 551	5%
MEDIA SPORT PROMOTION	397 436 981	7%

La société par actions SPA SNTR Logistics

Cette société a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2015 en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

SL33

Une prise de participation a été réalisée sur l'exercice 2019. Il s'agit de la société SL33, filiale de KSI détenue à 99% par KSI et 1% par PLV. Cette dernière est rentrée dans le périmètre de consolidation du groupe à compter de l'exercice 2020.

KSI Italia

Une autre prise de participation est réalisée sur la société KSI Italia. Cette dernière est détenue à hauteur de 100% par la société APRC Group. Cette société, immatriculée en 2020 a été incluse dans le périmètre de consolidation sur l'exercice 2020.

2 - ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

2.1. Les faits ou arbitrages significatifs de l'exercice sont :

Réforme de l'impôt société (IS) en France, et par conséquent de l'impôt différé (ID) :

La loi de finance pour 2020 en son article 39 prévoit une diminution progressive de l'IS jusqu'en 2022 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires. A l'horizon 2022, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 25%.

Le taux IS de la société APRC SASU en 2020 est de 28% pour 500 K€ de résultat fiscal et 31 % au-delà, la réforme fiscale prévoit un abaissement progressif des tranches d'imposition du taux IS pour tendre à 25%.

Le taux d'IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants.

Le taux d'impôts différés retenu est de 25 % pour les engagements en matière de pensions et de retraites et 26,5 % pour la C3S.

Conséquences de l'événement Covid19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Impacts de l'événement Covid-19 Impact sur le chiffre d'affaires

La société a subi durant l'année une chute d'activité, que l'on peut relier à la crise sanitaire de la Covid-19. Le chiffre d'affaires consolidé en 2020 s'élève à 68 939 k€ contre 97 280 k€ en 2019, soit une baisse de 28% entre les deux exercices.

2.2. Notre Société étant une société holding animatrice de groupe, ses résultats, compte tenu de la nature de son activité, dépendent des diverses prestations facturées à nos filiales, la SASU APCR et la SAS KSI, qui se sont élevées pour l'exercice clos à 5.485.408 Euros pour APCR et 82.930 Euros pour KSI.

A noter que le démarrage de l'activité de promotion immobilière dans notre filiale KSI courant 2019 a conduit à une première livraison de bâtiment en septembre 2020.

2.3. Nous rappelons qu'en 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5.457.550 €. Cette somme a été présentée dans un compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

En janvier 2020, un jugement défavorable a été rendu en appel dans la procédure judiciaire qui oppose la société APCR SAS à l'établissement financier. Cela a conduit à doter en 2019 le complément de provision d'un montant de (3 449 295 €) pour couvrir totalement le litige d'un montant total de 5.457.550 €. Une démarche de pourvoi en cassation a été faite le 9 mars 2020. La procédure est toujours en cours.

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS ET ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

A l'instar des années précédentes l'activité de notre filiale de promoteur-constructeur, APCR SASU, se poursuivra grâce à la récurrence avec les clients majors mais aussi par la diversification de notre portefeuille client et notamment sur des projets plus modestes sur un périmètre plus régional.

Enfin s'agissant de nos opérations de promotion pure, nous espérons qu'elles continueront de se développer en France via notre filiale KSI et également en Italie via notre filiale KSI Italia où 2 projets d'envergure devraient pouvoir débiter en réalisation fin 2021.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos perspectives sont intimement liées à celles de nos filiales. Cela reste donc difficile, pour une holding, de présenter des prévisions d'activités.

S'agissant de notre filiale APRC SASU, le prochain exercice devrait être marqué par le rattrapage des décalages de lancement de projets liés au COVID. Dans le même temps, l'immobilier logistique bénéficie d'un positionnement « valeur refuge » de la part des fonds d'investissements, engendrant des perspectives favorables pour 2021/2022.

Les affaires restant à réaliser au 1^{er} janvier 2021 permettent d'envisager un exercice qui confirme notre activité de contractant général dans la tranche 120-150 M€ de chiffre d'affaires.

De plus, la crise sanitaire survenue à la fin du premier trimestre 2020 a induit un certain tassement de notre activité qui a entraîné des décalages dans les décisions commerciales devant nous attribuer des nouveaux projets et dans le démarrage des projets remportés. Cet effet permet à l'exercice 2021 de débuter avec un report d'entrée important et de nombreux appels d'offres en cours de traitement à ce jour.

S'agissant de notre filiale KSI, nous aspirons prochainement au démarrage effectif d'une deuxième opération, après celle de Prouvy La Sentinelle débutée en 09/2019 et livrée en septembre 10/2020 : le projet de Saint-Loubès près de Bordeaux.

Il en va de même pour la réalisation de nos projets italiens pour lesquels nous aspirons à une commercialisation fin juillet 2021 et un démarrage en réalisation fin 2021.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS ET LA DATE À LAQUELLE ILS SONT ÉTABLIS

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'assemblée générale du 31 mars 2021 de la société APRC GROUP il a été décidé :

- d'autoriser le rachat par la Société de 83.150 ADP2 appartenant à M. Guy RAKOTOBÉ, en vue de leur attribution à des salariés dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions conformément aux dispositions de l'Article L.225-208 du Code de commerce ;
- de réduire le capital social d'une somme de 173.125 €, ainsi ramené de 1.005.000 € à 831.875 € par voie de rachat suivi de leur annulation de 173.125 ADP2 appartenant à M. Guy RAKOTOBÉ. ;
- d'autoriser le Président à procéder (pour une durée maximum de 12 mois à compter de l'assemblée), en une ou plusieurs fois, en application des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, à une attribution gratuite des 83.150 Actions de Préférence P2 Auto-détenues, au profit d'une catégorie de bénéficiaires, dont l'identité sera déterminée par le Président parmi les membres du personnel salarié de la Société et des sociétés visées à l'article L 225-197-2, I, 1^{er} du Code de Commerce.

Les 256.275 ADP2 appartenant à M. Guy RAKOTOBÉ ont été rachetées moyennant un prix global de 4.500.000 € (soit un prix unitaire de 17,5592 €) payé comme suit :

- la somme de 1.500.000 €, fera l'objet d'un crédit-vendeur payable au plus tard dans les douze (12) mois suivant la date de réalisation des présentes, soit le 31 mars 2022
- le solde, soit la somme de 3.000.000 €, au plus tard dans les vingt-quatre (24) mois suivant la date de réalisation des présentes, soit le 31 mars 2023,
- qui seront et sera affectés à un compte de prime spéciale à ouvrir dans les comptes de la Société au bénéfice de Monsieur Guy RAKOTOBÉ.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Nous vous informons qu'aucune société du Groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3 - SITUATION FINANCIERE

D'après la synthèse du résultat consolidé, nous vous indiquons que :

✓ Compte de résultat

Le chiffre d'affaires net consolidé de cet exercice s'élève à 69.938.934 € contre 97.280.068 € pour l'exercice précédent.

Les principaux résultats sont les suivants (en K€) :

- Résultat d'exploitation : 8.086.789 € ;
- Résultat courant avant impôts : 7.909.579 € ;
- Résultat net de l'exercice : 5.336.746 € ;
- Résultat part du groupe : 5.307.197 €.

✓ Bilan

A l'actif, nous vous signalons essentiellement :

- les immobilisations nettes : 3.942.164 € ;
- l'actif circulant se décompose principalement en :
 - ✓ 38.264.042 € de créances clients et 9.556.314 € d'autres créances ;
 - ✓ 13.244.171 € de trésorerie.

Au passif :

- les postes capitaux propres s'élèvent à 17.332.298 €, compte tenu du résultat précité de l'exercice ;
- les dettes fournisseurs s'élèvent à 39.847.874 € ;
- les autres dettes s'élèvent à 11.922.926 €.

WA

4 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous signalons que notre Société détient à la clôture de l'exercice :

1/ Directement les filiales suivantes (plus de 50% du capital détenu) :

- 100% de la SASU APRC, dont le siège social est sis 63 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, immatriculée sous le n°488 345 638 RCS LYON
- 60% de la SAS KSI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°798 683 900 RCS LYON
- 100% de la SAS KSI ITALIA SRL, société de droit italien, dont le siège social est sis 73 Corso Galileo Ferraris à TURIN (Italie), codice fiscale 12244920018

2/ Indirectement les sociétés suivantes, via la société KSI, laquelle détient :

- 100 % du capital de la société PLV, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 832 513 RCS LYON.
- 51 % du capital de la société SILSA, société civile de construction vente au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°833 893 431 RCS LYON.
- 50 % du capital de la société SL33, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°851 964 171 RCS LYON.

60 % du capital de la société HNL Retail, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°883 650 376 RCS LYON (immatriculée le 26 mai 2020, elle clôturera son premier exercice social le 31 décembre 2021.

Concernant la filiale KSI, il est également rappelé :

- (i) Qu'aux termes de décisions en date du 30 novembre 2020, la société KSI agissant en qualité d'associée unique des sociétés suivantes, a décidé de procéder à la dissolution sans liquidation de ces sociétés, par application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil :
 - 2VLC (SAS - 808 835 870 RCS LYON)
 - HPL (SAS - 808 835 292 RCS LYON)
 - MPL (SAS - 808 833 313 RCS LYON)
 - VSLS (SAS - 808 833 842 RCS LYON)
 - VEL (SAS - 808 834 519 RCS LYON)

Ces opérations de Transmission Universelle du Patrimoine ont été réalisées définitivement en date du 31 décembre 2020, avec un effet fiscal rétroactif en date du 1^{er} janvier 2020.

(ii) Qu'au début de l'exercice en cours, la société KSI a souscrit à hauteur de 99 % au capital social des sociétés suivantes constituées aux termes de statuts en date du 1^{er} février 2021 :

- SCCV ALBERT 1, immatriculée le 5 février 2021, sous le numéro 893 714 162 RCS LYON
- SCCV ALBERT 3, immatriculée le 5 février 2021, sous le numéro 893 714 196 RCS LYON
- SCCV ALBERT 4, immatriculée le 5 février 2021, sous le numéro 893 714 246 RCS LYON
- SCCV VDN, immatriculée le 5 février 2021, sous le numéro 893 680 421 RCS LYON

3/ Directement les participations suivantes (10% à 50% du capital détenu) :

- 49% de la SPA SNR LOGISTICS, société de droit algérien, dont le siège social est sis 27 rue de Frère Bouadou 16005 ALGER, immatriculée sous le n°001416099. Des divergences entre les associés de cette société rendent impossible l'établissement de comptes annuels depuis 2015.
- 25% de la SARL REDIMM, dont le siège social est sis 21 avenue Georges Pompidou 69006 LYON, immatriculée sous le n° 497 909 135 RCS LYON)

Vous trouverez plus d'information sur l'activité de ses filiales et participations au cours de leur dernier exercice clos dans le rapport de gestion établi par le président

Le Président



APRC GROUP

SAS au capital de 831 875 €

**67 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON**

R.C.S. LYON 502.830.474.

EXERCICE 2020

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

CABINET COGEPARC
Commissaire aux Comptes
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET BOREL & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

SAS APRC GROUP
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice 31.12.2020

A l'Assemblée générale de la société APRC GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **APRC GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

• ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

• ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession du Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe des comptes consolidés sur les faits significatifs relatifs aux conséquences de l'évènement du COVID 19, et sur le périmètre d'intégration et sur la note 15 concernant les éléments significatifs intervenus au cours des exercices précédents.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

SAS APRC GROUP
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice 31.12.2020

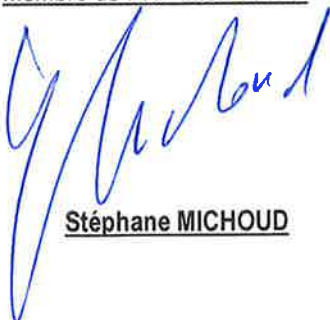
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 2 Juin 2021

Les Commissaires aux Comptes

Pour le Cabinet COGEPARC

Membre de PKF International



Stéphane MICHOU

Pour le Cabinet BOREL et ASSOCIES



Olivier DURAND

Bilan consolidé

	Clôture		Ouverture	
	Valeurs brutes	Amort. prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé	-		-	-
Ecart d'acquisition	60 400	-60 400	-	
Immobilisations incorporelles	135 078	-42 405	92 673	72 250
Immobilisations corporelles	773 465	-325 316	448 149	299 681
Immobilisations financières	3 406 342	-5 000	3 401 342	3 053 654
Titres mis en équivalence				
Total Actif Immobilisé	4 375 285	-433 121	3 942 164	3 425 585
Stocks et en-cours	12 848 105		12 848 105	14 279 497
Clients et comptes rattachés	39 161 949	-897 907	38 264 042	39 074 934
Autres créances et comptes de régularisation	15 105 274	-5 548 960	9 556 314	12 170 257
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 244 171		13 244 171	12 690 356
Total Actif	84 734 784	-6 879 988	77 854 796	81 640 629

	Clôture	Ouverture
Capital	1 005 000	1 005 000
Primes liées au capital		
Ecart de réévaluation		
Réserves	11 020 100	7 709 618
Réserves de conversion groupe		
Résultat de l'exercice	5 307 197	3 971 480
Autres	0	
Total Capitaux Propres	17 332 298	12 686 098
Intérêts hors groupe	103 109	53 398
Autres fonds propres		
Provisions	393 589	263 959
Emprunts et dettes financières	8 255 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	39 847 874	57 078 417
Autres dettes et comptes de régularisation	11 922 926	11 558 756
Total Passif	77 854 796	81 640 629

Compte de Résultat consolidé

	Exercice 2020.12	Exercice 2019.12
Chiffre d'affaires	69 938 934	97 280 068
Autres produits d'exploitation	-1 323 647	5 215 996
Achats consommés	100	
Charges de personnel	-5 845 203	-5 402 684
Charges externes	-53 950 084	-87 688 003
Autres charges d'exploitation	-18 194	-390 262
Impôts et taxes	-488 602	-486 043
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-226 515	-955 113
Résultat d'exploitation	8 086 789	7 573 959
Charges et produits financiers	-177 210	14 149
Résultat courant des sociétés intégrées	7 909 579	7 588 108
Charges et produits exceptionnels	-318 755	-1 768 018
Impôt sur les bénéfices	-2 254 078	-1 824 182
Résultat net des entreprises intégrées	5 336 746	3 995 908
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 336 746	3 995 908
Intérêts minoritaires	-29 549	-24 428
Résultat net (part du groupe)	5 307 197	3 971 480
Résultat par action	5,28	3,95
Résultat dilué par action	5,28	3,95

Flux de trésorerie consolidés

	Exercice 2020.12	Exercice 2019.12
Résultat net total des sociétés consolidées	5 336 746	3 995 908
Elimination des amortissements et provisions	334 628	65 712
Elimination de la variation des impôts différés	-28 732	48 108
Elimination des plus ou moins values de cession	37 164	-35 773
Total marge brute d'autofinancement	5 679 806	4 073 955
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation des stocks liée à l'activité	1 431 392	-5 003 743
Variation des créances clients liées à l'activité	3 369 970	-12 415 503
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	-16 912 407	13 264 777
Flux net généré par (affecté à) l'activité	-6 431 239	-80 514
Acquisition d'immobilisations	-1 020 134	-826 708
Cession d'immobilisations et autres variations CP	308 201	15 387
Incidence des variations de périmètre	-2 014	13 376
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	-713 947	-797 943
Dividendes versés par la société mère	-660 998	
Augmentations (réductions) de capital	110 000	
Emissions d'emprunts	8 250 000	
Remboursements d'emprunts		-2 521
Total flux net provenant du (affecté au) financement	7 699 002	-2 521
Variation de trésorerie TFT	553 816	-880 978
Trésorerie d'ouverture	12 690 356	13 571 333
Trésorerie de clôture	13 244 171	12 690 356

Rubriques	2020	2019	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant Net)	12 848 105	14 279 497	-1 431 392
Clients et comptes rattachés (Montant Net)	38 264 042	39 074 934	-810 892
Autres créances (Montant Net)	9 556 314	12 170 259	-2 613 945
Dettes (Hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs	39 847 874	57 077 393	-17 229 519
Fournisseurs d'immobilisations	-	1 022	- 1 022
Autres dettes (Y compris intérêts courus sur emprunts)	11 922 926	11 558 575	364 351
Besoin en fonds de roulement	8 897 661	3 112 300	12 009 961
Fonds de roulement	22 141 832	9 578 056	12 563 776
Trésorerie	13 244 171	12 690 356	553 815

Variation des Capitaux Propres consolidés

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Titres d'auto-contrôle	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Réserves minoritaires	Résultat minoritaire	Total Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019.12	1 005 000		5 064 520	2 631 845				8 701 364	26 199	16 385	8 711 178
Affectation du résultat de l'exercice N-1			2 631 845	-	2 631 845				-	16 385	-
Dividendes versés											-
Augmentation de capital			-								-
Variation de l'auto-contrôle											-
Changement de méthodes comptables											-
Variation des taux de change											-
Résultat N-1				3 971 481				3 971 481		24 427	3 995 908
Autres mouvements			13 250	-				13 250	19 159		32 409
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020.12	1 005 000		7 709 614	3 971 481				12 686 096	28 974	24 427	12 739 497
Affectation du résultat de l'exercice N-1			3 971 480	-	3 971 480				24 427	-	-
Dividendes versés			661 000					661 000			661 000
Augmentation de capital											-
Variation de l'auto-contrôle											-
Changement de méthodes comptables											-
Variation des taux de change											-
Résultat N				5 307 197				5 307 197		29 549	5 336 746
Autres mouvements variation de périmètre										20 162	20 162
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	1 005 000		11 020 098	5 307 197				17 332 298	53 398	49 711	17 435 407

<i>Annexes aux comptes consolidés</i>
--

Annexe aux comptes consolidés

PREAMBULE

Comptes consolidés de la SAS APRC GROUP,

L'exercice clos le **31/12/2020** a une durée de **12 mois**.

Le total du bilan consolidé de l'exercice est de **81 640 629 €**.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est un bénéfice de **5 307 197 €**.

Faits significatifs

COMPARABILITÉ DES COMPTES

REGLES APPLICABLES A L'ECART D'ACQUISITION POSITIF DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016

Les règles comptables applicables à l'écart d'acquisition positif (EAP) ont été modifiées par le règlement n°2015-07 de l'ANC et s'appliquent à compter du 1er janvier 2016. Jusqu'au 31/12/2015, l'EAP était amorti sur une durée qui devait refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. Désormais, l'EAP n'est plus systématiquement amorti.

Suite aux nouvelles dispositions légales, l'entreprise consolidante reprecise la durée d'utilisation de chaque écart d'acquisition.

- Si la durée d'utilisation est non limitée, l'entreprise procède à un arrêt de l'amortissement et à un test annuel de dépréciation pour les EAP concernés. L'application du règlement étant prospective, les amortissements antérieurs ne sont pas repris.
- Lorsque la durée d'utilisation est limitée, l'entreprise procède à un amortissement des écarts d'acquisition concernés sur leur durée résiduelle d'utilisation ;

L'EAP est entièrement amorti au 31 décembre 2020.

EVÈNEMENTS MARQUANTS

Les faits ou arbitrages significatifs de l'exercice sont :

Réforme de l'impôt société (IS) en France, et par conséquent de l'impôt différé (ID) :

La loi de finance pour 2020 en son article 39 prévoit une diminution progressive de l'IS jusqu'en 2022 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires. A l'horizon 2022, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 25%.

Le taux IS de la société APRC SASU en 2020 est de 28% pour 500 K€ de résultat fiscal et 31 % au-delà, la réforme fiscale prévoit un abaissement progressif des tranches d'imposition du taux IS pour tendre à 25%.

Le taux d'IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants.

Le taux d'impôts différés retenu est de 25 % pour les engagements en matière de pensions et de retraites et 26,5 % pour la C3S.

Conséquences de l'événement Covid19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Impacts de l'événement Covid-19 Impact sur le chiffre d'affaires

La société a subi durant l'année une chute d'activité, que l'on peut relier à la crise sanitaire de la Covid-19. Le chiffre d'affaires consolidé en 2020 s'élève à 68 939 k€ contre 97 280 k€ en 2019, soit une baisse de 28% entre les deux exercices.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés 2VLC, HPL, MPL, VSLS et VEL ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 31/12/2020 et sortent donc du périmètre de consolidation sur l'exercice 2020.

SNTR Logisitics

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-19 II 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le Conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossibles l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

SL33

Une prise de participation a été réalisée sur l'exercice 2019. Il s'agit de la société SL33, filiale de KSI détenue à 99% par KSI et 1% par PLV. Cette dernière est rentrée dans le périmètre de consolidation du groupe à compter de l'exercice 2020.

KSI Italia

Une autre prise de participation est réalisée sur la société KSI Italia. Cette dernière est détenue à hauteur de 100% par la société APRC Group. Cette société, immatriculée en 2020 a été incluse dans le périmètre de consolidation sur l'exercice 2020.

Principes comptables, méthodes d'évaluation

A- Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés, dans le respect du principe de prudence et en application du règlement CRC 99-02.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

B- Date de clôture

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées. A l'exception toutefois de la société SILSA qui clôture au 30.09.2020.

C. Méthodes de consolidation

Intégration globale - Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Intégration proportionnelle - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Mise en équivalence - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés consolidées et la méthode de consolidation retenue figurent en note annexe.

D. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ Ecart d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecart d'acquisition ».

Au 31 décembre 2020, l'EAP est entièrement amorti.

Société	Coût acquisition	Ecart d'acquisition
SAS APRC	1 005 691	60 400 €

Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2020 est nulle.

E– Méthodes d'évaluation de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	L 1 à 3 ans
Autres immobilisations incorporelles	L 4 ans

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations techniques	L 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	L 3 à 10 ans
Matériel de communication	L 3 ans

3) Immobilisations financières

Les dépôts et cautions ont été évalués à leur valeur nominale.

4) Comptabilisation des contrats

La méthode utilisée pour la comptabilisation des marchés est la méthode préférentielle qui est celle d'appréhension de la marge à l'avancement.

5) Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature confèrent les mêmes droits la valeur des titres a été estimée suivant la méthode du PEPS.

7) Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

8) Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		393 589 €	393 589 €

La dette actuarielle calculée au 31 décembre 2020 concernant les engagements de départ en retraite et majorée des charges sociales moyennes, s'élève à **393 589 €**. Elle a fait l'objet d'une comptabilisation en provisions pour charges.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- Tous les salariés ayant droits présents au 31 décembre 2020 ont été retenus dans le calcul.
- Age de départ à la retraite retenu : 62 ans.
- Tables de mortalité retenues : Table de mortalité INSEE 2010-2012
- Taux de rotation du personnel retenu : taux faible.
- Taux d'inflation retenu : 1.10 %
- Taux moyen de charges sociales retenu : 45 %

9) Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 15°)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 416 730 €	NEANT
Créances clients et comptes rattachés		--	
Autres créances		326 955 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		--	
Autres dettes		3 428	

10) Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu. Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le taux d'imposition retenu pour la comptabilisation des impôts différés est de :

- 25% pour les engagements en matière de pensions et de retraites ;
- 26,5% pour les autres opérations.

11) Opérations réciproques

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre sociétés du périmètre, sont éliminées en consolidation.

12) Rémunération des dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, les informations relatives aux rémunérations, engagements et avances aux dirigeants ne sont pas fournies.

13) Effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 22°)

Ventilation de l'effectif par catégories

	GROUPE	APRC Group	APRC SASU	KSI& Filiales
Cadres :	44	13	32	0
Non cadres :	21	4	16	0
Total :	65	17	48	0

14) Honoraires des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2020 s'élève à 45 285 €.

15) Eléments significatifs intervenus au cours des exercices précédents

En 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5 457 550 €. Cette somme a été présentée dans un compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

En janvier 2020, un jugement défavorable a été rendu en appel dans la procédure judiciaire qui oppose la société APRC SAS à l'établissement financier. Cela a conduit à doter en 2019 le complément de provision pour couvrir totalement le sinistre (3 449 295 €). Une démarche de pourvoi en cassation a été initiée en 2020.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas noté d'événements postérieurs à la clôture de l'exercice.

Périmètre d'intégration

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2020, à l'exception de SILSA qui clôture ses comptes au 30 septembre 2020.

Sociétés consolidées	Numéro Siren	% de Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
SARL APRC Group	502 830 474	100%	100%	Intégration Globale
SAS APRC	488 345 638	100%	100%	Intégration Globale
SAS KSI	798 693 900	60%	60%	Intégration Globale
PLV	808 832 513	100%	60%	Intégration Globale
SAS SILSA	833 893 431	51%	31%	Intégration Globale
KSI ITALIA	12 244 920 018	100%	100%	Intégration Globale
SL 33	851 964 171	50%	30%	Intégration Globale

Les sociétés 2VLC, HPL, MPL, VSLS et VEL ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 31/12/2020.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs :

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2015 en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

Sociétés non consolidées	Numéro Siren	% Contrôle
SARL REDIMM	497 909 135	25%
AAI MEDITERANNEE	823 921 986	25%
SPA SNTR LOGISTICS	1 416 099 005 249 000	49%
FINANCIERE DU QUAI SARRAIL	739 342 551	5%
MEDIA SPORT PROMOTION	397 436 981	7%

Immobilisations

Rubriques	Valeur Brute début d'exercice	Reclassement	Acquisitions apports, création Virements	Cessions Mises au rebut	Variation de périmètre	Valeur Brute fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	69 800		23 960	28 683		65 077
Ecart d'acquisition	60 400					60 400
Immobilisations en cours	70 000					70 000
Total des immobilisations incorporelles	200 200	-	23 960	28 683		195 477
Terrains			63 021	526		62 495
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Constructions installations générales						
Installations techniques et outillage industriel						
Installations générales, agencements et divers	413 589		90 078	5 483		498 184
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 242		84 510	76 316		201 436
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			11 350			11 350
Immobilisations en concession						
Total des immobilisations corporelles	606 831	-	248 959	82 325	0	773 465
Participations mises en équivalence	0		0			0
Autres participations	1 506 250	10 000	24 480	19 000	-105 000	1 416 730
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 537 403		760 409	308 201		1 989 611
Total des immobilisations financières	3 043 653	10 000	784 889	327 201	-105 000	3 406 341
TOTAL	3 850 684	10 000	1 057 808	438 209	-105 000	4 375 283

Amortissements

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	67 551	3 537	28 683	42 405
Ecart d'acquisition	60 400	-	-	60 400
Total des immobilisations incorporelles	127 951	3 537	28 683	102 805
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Inst générales, agencements et divers	188 913	55 287	2 257	241 943
Matériel de transport	-	-	-	-
Mat de bureau et informatique, mobilier	118 237	38 629	73 493	83 373
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	307 150	93 915	75 750	325 316
Titres de participations des entités non consolidées	-	5 000	-	5 000
Total des immobilisations financières	-	5 000	-	5 000
Total général	435 101	102 452	104 433	433 121

Etats des échéances des créances et dettes

Etat des créances			
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 989 612	-	1 989 612
Total de l'actif immobilisé	1 989 612	-	1 989 612
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	39 161 949	39 161 949	
Avances et acomptes versés sur commande	39 157	39 157	
Personnel, comptes rattachés, sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 462	20 462	
Etat – Impôts sur les bénéfices	19 691	19 691	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	7 411 432	7 411 432	
Etat – Impôt différés actifs	119 375	20 978	98 397
Débiteurs divers	7 275 912	1 829 497	5 446 415
Total de l'actif circulant	54 047 978	48 503 166	5 544 812
Charges constatées d'avance	219 243	219 243	
TOTAL	56 256 835	48 722 408	7 534 424

Etat des dettes				
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Auprès des organismes de crédit :</u>	-			
- à 1 an maximum à l'origine	-			
- à plus de 1 an à l'origine	8 250 000	-	7 155 999	1 094 002
Emprunts et dettes financières divers	-			
Fournisseurs et comptes rattachés	39 869 539	39 869 539		
Avances et acomptes	51 645	51 645		
Dettes sociales	643 618	643 618		
Impôts sur les bénéfices	2 299 821	2 299 821		
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	8 461 984	8 461 984		
Obligations cautionnées	-	-		
Autres impôts, taxes et assimilés	-	-		
Groupe et associés	-	-		
Autres dettes	296 346	296 346		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-		
Charges à payer	152 846	152 846		
Produits constatés d'avance	-	-		
TOTAL	60 025 799	51 775 799	7 155 999	1 094 002

Charges et Produits Constatés d'Avance

Rubriques	Charges	Produits
Achats non stockés	12 930	-
Location et charges locatives	143 526	-
Maintenance	1 679	-
Assurances	24 325	-
Documentation et abonnements	10 194	-
Honoraires	8 000	-
Annonces et insertions	1 125	-
Déplacements, missions et réceptions	3 395	-
Frais cautions bancaires	1 970	-
Divers	6 250	-
Cotisations sociales	5 850	-
Total des Charges et des Produits Constatés d'Avance	219 243	-

Capital social

Composition du capital social					
Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur Nominale
1. Actions	1 005 000			1 005 000	1
2. Actions amorties					
3. Actions div. Prioritaire (sans droit de vote)					
5. Parts Sociales					
6. Certificats d'investissements					
Total	1 005 000	-	-	1 005 000	1

Provisions Inscrites au Bilan

Provisions pour risques et charges				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	263 959	393 589	263 959	393 589
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	263 959	393 589	263 959	393 589

Provisions pour dépréciation				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	897 907			897 907
Autres provisions pour dépréciation	5 449 295	102 545	2 880	5 548 960
TOTAL	6 347 202	102 545	2 880	6 446 867

Total général	6 611 161	496 134	266 839	6 840 456
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

	2020	2019
Rubriques	Montants	Montants
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 929 911	36 479 728
Dettes fiscales et sociales	500 572	432 386
Autres dettes	152 845	355 953
Total	23 583 329	37 268 068

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants :

	2020	2019
Rubriques	Montants	Montants
Créances clients et comptes rattachés	20 175 047	9 335 988
Total	20 175 047	9 335 988

Ventilation de l'impôt différé

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Impôt différé actif		
Provision pour engagements de retraite	98 397	65 990
Différentes temporaires fiscales	20 978	24 653
Total impôt différé actif	119 375	90 643
Total impôt différé passif		-

Rationalisation de la charge d'impôt

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net avant impôt	7 590 824	5 820 090
Taux d'imposition théorique	28%	31%
Impôt théorique	2 125 431	1 804 228
Différence de taux d'imposition	- 9 911	- 17 758
Déficits non activés de la période	42 158	22 436
Différences permanentes	66 455	22 195
Impact des crédits et réductions d'impôts	- 17 012	- 3 827
Contribution sociale	46 958	22 637
Impôt réel	2 254 079	1 849 911
Impôts exigibles	2 282 810	1 776 074
Impôts différés	- 28 732	48 108
total charge d'impôt en consolidation	2 254 078	1 824 182

Répartition du chiffre d'affaires

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
France	69 938 934	97 280 068
Etranger		-
Chiffre d'affaires	69 938 934	97 280 068

Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activités

Informations non fournies pour des raisons de confidentialité.

Résultat exceptionnel

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Reprise provision exceptionnelle	2 880	
Autres produits exceptionnels	14 660	1 910 367
Total produits exceptionnel	17 540	1 910 367
Pénalités et amendes		4 449
Dotation provision exceptionnelle	569	3 449 295
Redressement fiscal		
VNC des immobilisations	305 701	3 093
Autres charges exceptionnelles	30 025	221 547
Total charges exceptionnelles	336 295	3 678 384
Résultat exceptionnel	- 318 755	- 1 768 017

Engagements hors bilan

Désignation	Reçus	Donnés
Cautions sur marchés	7 637 159	38 560 361
Total des engagements hors bilan	7 637 159	38 560 361